



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 20 mars 2024 à 9 h 15 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Mme Christine Poirier, via l'application Teams, ainsi que M. Nicholas Borne et Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, présents à la salle du conseil, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240320-992

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - PLANIFICATION ET RÉALISATION DES PROJETS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de planification et de réalisation des projets, soit:

la création du poste permanent d'ingénieur électrique en bâtiment, classe 11, au salaire annuel de 122 478,36 \$ avec un seuil d'engagement de 93 111,86 \$;

code budgétaire: 70103-117100-111150;

la création du poste permanent d'architecte coordonnateur de projets, classe 11, au salaire annuel de 122 478,36 \$ avec un seuil d'engagement de 93 111,86 \$;

code budgétaire: 70103-117100-111150;

et ce, comme prévus et approuvés au programme triennal d'immobilisations (PTI);

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-150)

CE-20240320-993

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des immeubles, parcs et espaces publics, soit:

la création du code budgétaire:
54503.Exécution de projets immeubles.381185.Gestion de projets - Plan climat mesure 5 - Infras de recharge;

les transferts budgétaires des postes tel qu'illustré au rapport RH préparé par le Service des ressources humaines et joint au sommaire décisionnel;

la modification d'un poste permanent prévu au programme triennal d'immobilisations (PTI) en un poste de technicien immeubles, classe 12, au salaire annuel de 103 708,61 \$ avec un seuil d'engagement de 67 410,59 \$;

code budgétaire: 54134-171500-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-495)

CE-20240320-994

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant à définir, classe 4, au salaire annuel de 93 900,11 \$ avec un seuil d'engagement de 71 385,77 \$, en un poste permanent de coordonnateur activités et programmes, classe 4, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 60404-723100-111150;
au code budgétaire: 60201-729300-111150;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de technicien soutien audiovisuel, classe 8, au salaire annuel de 85 889,09 \$ avec un seuil d'engagement de 55 827,91 \$, en un poste de technicien audiovisuel, classe 9, au salaire annuel de 90 343,97 \$ avec un seuil d'engagement de 58 723,59 \$;



du code budgétaire: 60201-729200-111130;
au code budgétaire: 60201-729300-111130;

le transfert budgétaire du poste permanent vacant de coordonnateur activités et programmes (0082);

du code budgétaire: 60201-729200-111150;
au code budgétaire: 60201-729300-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1090)

CE-20240320-995

ENGAGEMENT PERMANENT - CONSEILLER PRINCIPAL RH -
RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 53106, avec une période de probation de 12 mois, au poste de conseiller principal RH relations avec les employés au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1152)

CE-20240320-996

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS
ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des immeubles, parcs et espaces publics, soit:

la modification du poste permanent vacant de responsable location et aménagement (0001), classe 8, au salaire annuel de 123 065,19 \$ avec un seuil d'engagement de 98 452,90 \$, en un poste permanent de conseiller en sécurité et sûreté des immeubles, classe 5, au salaire annuel de 97 982,70 \$ avec un seuil d'engagement de 74 489,50 \$;

du code budgétaire: 54101-311100-111120;
au code budgétaire: 54101-311100-111150;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de PCO portefeuille de projets et programme, classe 8, au salaire annuel de 110 230,53 \$ avec un seuil d'engagement de 83 800,66 \$,



en un poste permanent d'architecte paysagiste coordonnateur de projets, classe 10, au salaire annuel de 118 395,77 \$ avec un seuil d'engagement de 90 008,13 \$;

du code budgétaire: 54503-381100-111150;
au code budgétaire: 54353-323200-111150;

le transfert budgétaire du poste permanent vacant de dessinateur (0018) de la division soutien opérationnel vers la division gestion des actifs;

du code budgétaire: 54184-171500-111130;
au code budgétaire: 54134-171500-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1153)

CE-20240320-997

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS
ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des immeubles, parcs et espaces publics, soit:

la création du poste permanent prévu au programme triennal d'immobilisations (PTI) de coordonnateur mise en service, classe 9, au salaire annuel de 114 313,17 \$ avec un seuil d'engagement de 86 904,41 \$;

code budgétaire: 54134-171500 -111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1156)

CE-20240320-998

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - PLANIFICATION ET
RÉALISATION DES PROJETS ET APPROVISIONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources



humaines concernant les services de planification et de réalisation des projets et de l'approvisionnement, soit:

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant d'agent de bureau III (0025), classe 5, au salaire annuel de 72 524,47 \$ avec un seuil d'engagement de 47 140,91 \$, en un poste permanent d'agent de bureau approvisionnement, classe 5, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 70103-117100-111130;
au code budgétaire: 36101-133400-111130;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1187)

CE-20240320-999	ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHEF AUDITEUR - BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
------------------------	---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 48732, pour une banque de 800 heures sur une période maximale de 40 semaines, au poste de chef auditeur au Bureau du vérificateur général, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1193)

CE-20240320-1000	DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RESSOURCES HUMAINES - FÉVRIER 2024
-------------------------	--

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la reddition de comptes mensuelle du Service des ressources humaines pour le mois de février 2024.

(SD-2024-1227)

CE-20240320-1001	ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR AQUATIQUE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
-------------------------	---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54908, avec une période de probation de



12 mois, au poste de superviseur aquatique au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1232)

CE-20240320-1002

SUSPENSION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 14 mars 2024.

(SD-2024-1244)

CE-20240320-1003

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 18 mars 2024.

(SD-2024-1323)



À 12 h 06, la séance est suspendue.

À 13 h 30, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.

À 15 h 31, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière